



SÉCURITÉ SCOLAIRE : LE GUIDE COMPLET DU PPMS ATTENTAT/INTRUSION & VIGIPIRATE POUR LES COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

⌚ 5 décembre 2025 • Dexypro

SÉCURITÉ SCOLAIRE : LE GUIDE COMPLET DU PPMS ATTENTAT/INTRUSION & VIGIPIRATE

POUR LES COLLECTIVITÉS
ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- Comprendre la réglementation
- Évaluer les risques existants
- Choisir et financer les bons équipements



Ce guide rassemble l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour comprendre et appliquer le PPMS Attentat/Intrusion et le plan Vigipirate dans les établissements scolaires.

Vous y trouverez, en un seul endroit :

- les obligations réelles imposées aux écoles,
- les mesures de sécurité à mettre en place,
- les priorités pour sécuriser abords, accès et bâtiments,
- les solutions pour protéger et opacifier les vitrages,
- les bonnes pratiques pour organiser l'alerte et le confinement,
- les financements disponibles pour réduire le coût des travaux.

Si vous devez renforcer la sécurité d'une école ou d'un établissement, ce guide vous aidera à y voir clair rapidement et à prendre les bonnes décisions.



1. PPMS & Vigipirate : tout comprendre pour être enfin conforme sans stress
2. Quelles menaces réelles pour les écoles ? La vérité sur les risques d'intrusion
3. Comment réaliser un diagnostic de sécurité scolaire efficace (et éviter les oubli coûteux)
4. Périphérie, périmétrie, volumétrie : la méthode officielle pour sécuriser un établissement
5. Accès & flux : comment protéger les entrées et rendre l'école non franchissable ?
6. Alerte & confinement : mettre en place des procédures qui fonctionnent vraiment
7. Vitrages & opacification : les solutions simples pour respecter le PPMS sans exploser le budget
8. Former, organiser, entraîner : comment préparer le personnel et les élèves à une vraie urgence ?
9. Aides & financements : comment obtenir jusqu'à 80 % de prise en charge des travaux ?
10. Prioriser les actions : par où commencer, quels travaux planifier et dans quel ordre ?

1. PPMS & Vigipirate : tout comprendre pour être enfin conforme sans stress

La sécurité scolaire repose aujourd'hui sur deux cadres majeurs :

le PPMS Attentat/Intrusion et le plan Vigipirate.

Ces deux dispositifs sont complémentaires, mais leur articulation n'est pas toujours évidente.

Ce chapitre pose enfin les bases, simplement et sans ambiguïté.

Qu'est-ce que le PPMS ?

Le **Plan Particulier de Mise en Sûreté** est un document obligatoire pour **tous les établissements scolaires**, de la maternelle au lycée.

Il existe désormais **deux PPMS distincts** :

- 1. PPMS Risques majeurs**
→ risques climatiques, technologiques, industriels.
- 2. PPMS Attentat/Intrusion**
→ risques liés aux actes malveillants, intrusion armée, menaces extérieures.



C'est ce second PPMS qui concentre les attentes les plus fortes depuis plusieurs années.

Pourquoi ce PPMS est-il devenu incontournable ?

Parce que les écoles doivent être en capacité de :

- détecter une situation anormale,
- mettre en sécurité élèves et personnel,
- gérer un confinement,
- verrouiller ou renforcer les accès,
- empêcher la visibilité depuis l'extérieur,
- alerter rapidement les forces de l'ordre.

Le PPMS formalise toutes ces étapes.

Sans lui, l'établissement n'est ni **prêt**, ni **conforme**.

Le rôle du plan Vigipirate

Le plan Vigipirate fixe **les mesures nationales obligatoires** en période de tension.

Aujourd'hui, les écoles évoluent quasi en permanence sous un niveau élevé.

Les impacts concrets sur un établissement :

- contrôle renforcé des accès,
- vigilance accrue aux abords,
- limitation des regroupements,
- gestion stricte des visiteurs,
- surveillance des stationnements,
- absence de zones à visibilité directe dans les classes.

En clair :

Vigipirate = cadre national

PPMS = application locale et opérationnelle

Comment ces deux dispositifs s'articulent-ils ?

Le Vigipirate impose **des exigences générales**.

Le PPMS détaille **comment chaque école les applique** dans sa configuration propre.

Exemple :

- Vigipirate demande la **maîtrise des accès**
- le PPMS précise **comment l'établissement verrouille, filtre et contrôle ses entrées**
- Vigipirate demande la **protection des espaces sensibles**
- le PPMS indique **où confiner les élèves, et comment verrouiller les portes**
- Vigipirate recommande d'**opacifier les vues sensibles**
- le PPMS identifie **les vitrages à traiter et les solutions retenues**

Le PPMS est donc **le mode d'emploi personnalisé** du plan Vigipirate.

Qui est responsable du PPMS ?

- Le directeur d'école ou le chef d'établissement
- Avec l'appui :
 - du maire ou de la collectivité propriétaire du bâtiment
 - des services techniques
 - des référents police/gendarmerie
 - du rectorat et des équipes éducatives

Il ne s'agit pas d'un document administratif abstrait :

c'est un outil opérationnel de protection, validé localement.

Que doit contenir un PPMS conforme ?

Les points attendus :



- une analyse précise des vulnérabilités de l'établissement
- un plan clair d'évacuation, de mise à l'abri et de confinement
- un protocole d'alerte interne
- une procédure pour filtrer ou bloquer les accès
- une stratégie pour protéger les façades (dont les vitrages)
- une organisation des équipes selon les rôles
- des exercices annuels obligatoires

Et surtout :
un **plan adapté**, pas un document générique.

Les erreurs courantes des établissements

- penser que le PPMS est "déjà fait" parce qu'un document existe (alors qu'il est obsolète),
- ignorer les vulnérabilités de façade (vitrages visibles, transparence totale),
- oublier les accès secondaires ou les abords extérieurs,
- ne pas réaliser les exercices annuels,
- sous-estimer l'importance de l'opacification des vues,
- ne pas coordonner PPMS et Vigipirate.

La majorité des écoles sont "conformes sur le papier", mais pas **opérationnelles en pratique**.

En résumé

Le PPMS Attentat/Intrusion + Vigipirate est un pilier de la sécurité scolaire.
Comprendre leurs rôles respectifs est la première étape pour :

- identifier les priorités,
- structurer le diagnostic,
- planifier les travaux,
- choisir les solutions adaptées,
- protéger réellement élèves et personnels.

The cover features a blue background with white text. The title is centered in large, bold, white capital letters. Below the title, a subtitle in smaller white capital letters reads "POUR LES COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES". To the right of the text, there is a graphic element consisting of a white shield shape containing a checkmark, positioned above a white window frame icon. Small white diamond shapes are scattered around the graphic.

- Comprendre la réglementation
- Évaluer les risques existants
- Choisir et financer les bons équipements

2. Quelles menaces réelles pour les écoles ? La vérité sur les risques d'intrusion

Lorsqu'on parle du PPMS Attentat/Intrusion, une idée revient souvent :



« Est-ce vraiment nécessaire ? »

La réponse est oui — et pas pour des raisons théoriques.

Les écoles sont des lieux ouverts, très fréquentés, avec des flux importants et des bâtiments souvent anciens. Elles cumulent plusieurs facteurs de vulnérabilité que les textes officiels ont cherché à corriger.

Ce chapitre a un objectif simple : **clarifier les risques réels**, sans excès, mais sans naïveté. Pour que chaque établissement sache pourquoi ces obligations existent... et où se situent ses points faibles.

Les écoles sont des lieux exposés... par nature

Une école, c'est :

- des entrées multiples (porte principale, portails, issues de secours),
- de nombreux horaires de passage,
- des moments de regroupement visibles (entrées, sorties, récréations),
- une grande quantité de vitrages, souvent non sécurisés,
- une circulation de visiteurs réguliers,
- une configuration parfois très ouverte sur la rue.

Cette combinaison crée un contexte où **une intrusion non détectée peut se produire rapidement** si aucune mesure n'est anticipée.

1. Le risque d'intrusion extérieure (l'un des plus documentés)

Les forces de sécurité identifient trois types d'intrusions :

a) Intrusion opportuniste

Quelqu'un entre sans autorisation, profitant :

- d'une porte entrebâillée,
- d'un portail mal verrouillé,
- d'une absence de surveillance,
- d'un accès secondaire oublié.

Ce type d'incident est **le plus fréquent** et peut suffire à créer une situation dangereuse.

b) Intrusion malveillante

Personne cherchant volontairement à pénétrer dans l'établissement :

- vol, agression, repérage, acte isolé.

c) Intrusion à caractère violent ou terroriste

C'est la situation la plus grave — et celle qui a été à l'origine du renforcement massif des protocoles après 2015.

2. La visibilité intérieure : un point faible majeur

L'un des risques les plus sous-estimés concerne **la transparence des vitrages**.

Beaucoup d'écoles ont :

- des salles de classe visibles depuis la rue,
- des accès dont on voit l'intérieur,
- des couloirs entièrement vitrés,
- des portes avec oculus non opacifiés.
- Cette visibilité rend :
- l'intérieur de l'école observable,
- les mouvements repérables,
- la localisation des élèves évidente.

C'est pourquoi le PPMS **recommande explicitement** l'opacification des vues sensibles.

Un vitrage transparent peut suffire à compromettre un confinement.



3. Les zones de regroupement : des cibles involontaires

Les moments suivants créent des vulnérabilités importantes :

- entrée des élèves,
- sortie des classes,
- cantine,
- récréation,
- évènements ponctuels (kermesse, spectacle...).

Ce ne sont pas des menaces "exceptionnelles", ce sont **des moments quotidiens** où la vigilance doit être renforcée.

4. Les personnels ne peuvent pas tout surveiller

Un directeur d'école gère :

- l'accueil,
- la vie scolaire,
- l'administratif,
- les relations avec les familles,
- les urgences du quotidien.

Il n'est pas un agent de sécurité.

C'est pour cela que :

- **la sécurisation des accès,**
- **l'opacification des vitrages,**
- **la signalisation,**
- **les alarmes anti-intrusion**

doivent compenser les limites humaines.

5. Les bâtiments anciens : un facteur aggravant

Beaucoup d'établissements :

- datent de plusieurs décennies,
- ont été conçus avant les enjeux modernes de sécurité,
- disposent de façades vitrées fragiles,
- n'ont pas été renforcés contre l'effraction,
- n'ont pas de sas d'accès.

Résultat : les écoles les plus anciennes sont souvent les plus vulnérables.

6. Les risques ne sont pas seulement liés aux attentats

Les statistiques montrent que les incidents les plus fréquents sont :

- intrusions de personnes extérieures,
- passages à l'acte individuels,
- conflits liés à la sphère familiale,
- agressions ponctuelles,
- altercations à proximité immédiate de l'établissement.

Le PPMS n'a pas été créé uniquement pour les situations extrêmes :

il sert aussi à gérer **les situations courantes mais potentiellement dangereuses**.

7. Pourquoi le risque est réel même si rien ne s'est jamais passé ?

Parce que la sécurité repose sur trois principes :

- **anticipation**
- **préparation**
- **réaction rapide**



Le PPMS sert à rendre ces trois éléments opérationnels — pas théoriques.

Un établissement qui se dit “pas concerné” est souvent celui qui n'a **pas encore réalisé son diagnostic**.

En résumé

Les écoles ne sont pas vulnérables parce qu'elles sont ciblées : elles sont vulnérables parce qu'elles sont ouvertes, fréquentées et très vitrées.

Comprendre la nature des risques est indispensable pour :

- établir un PPMS réellement utile,
- bâtir un diagnostic pertinent,
- choisir les mesures prioritaires,
- justifier les travaux auprès de la collectivité.

3 : Comment réaliser un diagnostic de sécurité scolaire efficace (et éviter les oubliés coûteux)

Le diagnostic est **la pierre angulaire** d'un PPMS Attentat/Intrusion.

Sans lui, on ne sait pas :

- où se situent les vulnérabilités réelles,
- quelles zones renforcer,
- quels travaux prioriser,
- quels dispositifs installer,
- où placer les ressources de sécurité,
- comment organiser le confinement.

Un diagnostic mal réalisé entraîne presque toujours :

- des dépenses inutiles,
- des travaux mal ciblés,
- un PPMS inefficace en situation réelle.

Ce chapitre explique comment réaliser un diagnostic **complet, fiable et exploitable** — que vous soyez collectivité, directeur d'école ou référent sécurité.

1. Commencer par la cartographie complète de l'établissement

Avant tout, il faut “mettre l'école à plat” :

- plan des bâtiments,
- plan des circulations,
- accès principaux et secondaires,
- cours de récréation,
- abords immédiats,
- stationnements,
- dépendances,
- clôtures et murs d'enceinte.

Objectif : repérer **où l'école commence et où elle finit**, pour comprendre où se situe le périmètre réel à protéger.

Ce travail est essentiel, mais très souvent négligé.

2. Identifier tous les points d'accès... même ceux qu'on oublie

Une intrusion se produit rarement par la grande porte.

Il faut identifier :

- la porte principale
- les portails secondaires
- les portes de service
- les accès de cantine



- les issues de secours
- les ouvertures de préau
- les portillons piétons
- les locaux annexes connectés au bâtiment

Chaque accès doit être évalué selon trois critères :

1. **Est-il verrouillable ?**
2. **Est-il contrôlable ?**
3. **Est-il visible depuis la rue ?**

Beaucoup d'écoles croient être sécurisées... alors qu'un portillon arrière reste ouvert toute la journée.

3. Évaluer la visibilité intérieure : un facteur critique du PPMS

C'est le point le plus souvent oublié.

Pourtant, le PPMS exige que **les salles de confinement ne soient pas visibles depuis l'extérieur**.

Il faut donc analyser :

- les classes donnant sur la rue
- les cloisons vitrées intérieures visibles depuis un accès
- les couloirs ouverts sur l'extérieur
- les portes vitrées non opacifiées
- les bureaux administratifs visibles depuis la voie publique

Chaque vitrage doit être classé selon son exposition :

- **Vue sensible (à opacifier)**
- **Vue neutre (sans impact)**

La majorité des établissements découvrent à ce moment-là qu'ils sont **en non-conformité sans le savoir**.

4. Examiner la solidité des clôtures et des dispositifs périphériques

Un diagnostic efficace analyse :

- la hauteur des clôtures (1m80 à 2m minimum),
- la résistance mécanique (treillis soudé anti-escalade recommandé),
- les zones franchissables (murets, toits bas, mobilier urbain),
- les zones d'ombre non éclairées,
- les espaces où un véhicule peut s'approcher sans contrôle.

C'est ici que les notions de **périmétrie** et **périphérie** prennent tout leur sens.

5. Examiner la volumétrie : les espaces intérieurs

Dans la volumétrie, on évalue :

- les capacités d'alerte (alarmes anti-intrusion, dispositifs internes)
- la rapidité d'accès aux zones de confinement
- la possibilité de verrouiller chaque salle
- la présence d'un lieu de confinement réellement sécurisable
- la capacité de communication interne (radio, téléphone, système son)

Cette étape permet de déterminer si le bâtiment est **réellement opérationnel en cas d'alerte**.

6. Vérifier la résistance des vitrages et leur rôle dans le PPMS

C'est l'un des volets les plus sensibles du diagnostic.

Les vitrages doivent être évalués selon :

- leur résistance au choc
- leur hauteur (RDC = zone la plus vulnérable)
- leur visibilité depuis la rue



- leur capacité à briser la vue en mode confinement
- leur protection contre l'intrusion rapide

Solutions possibles :

- films de sécurité anti-effraction,
- films opacifiants PPMS,
- vitrages feuilletés,
- barreadage discret selon les cas.

Dans la majorité des écoles, **les vitrages sont le premier point faible identifié.**

7. Analyse des flux : comprendre comment les gens circulent

Un diagnostic efficace étudie :

- la circulation des élèves,
- la circulation des adultes,
- l'arrivée des familles,
- l'accès des prestataires,
- les déplacements en cas de pluie,
- les regroupements naturels.

Les flux permettent de comprendre **où les intrusions sont les plus probables...** et où le contrôle doit être renforcé.

8. Évaluer la capacité de réaction du personnel

Ce point est crucial.

Les questions à se poser :

- l'alerte peut-elle être déclenchée par n'importe quel adulte ?
- combien de temps faut-il pour confiner une classe ?
- les enseignants connaissent-ils les procédures ?
- les exercices ont-ils déjà été réalisés ?
- les élèves savent-ils quoi faire ?

Le PPMS n'est pas un document :

c'est un **réflexe collectif.**

9. Hiérarchiser les vulnérabilités : le diagnostic devient un plan d'action

À la fin du diagnostic, chaque vulnérabilité doit être classée selon :

- **urgence 1** : concerne directement la sécurité immédiate
- **urgence 2** : amélioration importante
- **urgence 3** : travaux complémentaires ou esthétiques
- **urgence 4** : confort non prioritaire

Cette classification permet ensuite d'élaborer un **plan d'investissement réaliste**, compatible avec :

- le budget communal,
- les aides DETR / DSIL / Fonds Vert,
- les interventions possibles.

En résumé

Un diagnostic efficace n'est pas une formalité administrative.

C'est la **base du PPMS**, et la seule manière de :

- identifier les points faibles réels,
- éviter les dépenses inutiles,
- planifier les travaux intelligemment,
- protéger réellement élèves et personnel.



4. Périphérie, périmétrie, volumétrie : la méthode officielle pour sécuriser un établissement

Si le PPMS peut sembler complexe, son architecture repose en réalité sur trois axes simples mais essentiels :

- la **périphérie**,
- la **périmétrie**,
- la **volumétrie**.

Ces trois couches structurent toutes les exigences Vigipirate et PPMS.

Elles guident les diagnostics, les priorités de travaux et les financements.

Les comprendre permet de sécuriser un établissement **sans s'éparpiller** et sans perdre de temps.

Ce chapitre expose clairement ces trois niveaux — et comment les appliquer dans une école.

1. La périphérie : sécuriser ce qui entoure l'établissement

La périphérie concerne **tous les abords immédiats de l'école**, avant même l'entrée dans la cour ou dans le bâtiment.

C'est la "zone tampon".

Si cette zone n'est pas maîtrisée, tout le reste devient fragile.

Objectifs de la périphérie :

- empêcher l'approche discrète d'un intrus,
- limiter les zones de regroupement vulnérables,
- supprimer les facilitateurs d'escalade ou d'intrusion,
- améliorer la visibilité et la surveillance passive,
- empêcher les véhicules de se stationner contre les clôtures.

Éléments à vérifier dans le diagnostic :

- éclairage public suffisant,
- stationnement devant l'école (zones interdites / bornes / barrières),
- mobilier urbain facilitant l'escalade (bancs, bacs à fleurs, poubelles),
- séparation claire entre domaine public et entrée d'établissement,
- végétation haute masquant la visibilité (arbustes, massifs),
- proximité immédiate de commerces ou bâtiments tiers.

Mesures possibles :

- installation de barrières,



- suppression ou déplacement du mobilier d'escalade,
- éclairage renforcé,
- gestion des stationnements,
- repositionnement des accès piétons.

Dans beaucoup d'écoles, **la périphérie est le point le plus négligé**, alors qu'elle est la première barrière de dissuasion.

2. La périphérie : contrôler les accès et protéger l'enceinte

La périphérie correspond à l'enclos de l'établissement et à tous ses points d'entrée.

C'est dans cette zone que se déclinent :

- la possibilité d'entrer dans l'école,
- la rapidité avec laquelle un intrus peut franchir l'enceinte,
- la capacité d'un directeur à filtrer ou refuser l'accès.

C'est le cœur du dispositif.

Objectifs de la périphérie :

- rendre le franchissement difficile,
- éviter l'effet "porte ouverte",
- filtrer les visiteurs,
- détecter rapidement toute tentative d'intrusion.

Points à examiner :

- **Clôtures** : hauteur (1,80 à 2 m), solidité, treillis anti-escalade, absence de prise pour les mains.
- **Portails** : verrouillables, contrôlables, visibilité depuis l'intérieur.
- **Portillons** : systèmes d'ouverture adaptés, visibilité, fermeture systématique.
- **Failles dans l'enceinte** : portillons oubliés, zones basses, ouvertures techniques.
- **Visiophones et interphones** : fonctionnalité, emplacement, contrôle réel.

Mesures possibles :

- remplacement des grillages faibles par du treillis soudé,
- installation de visiophone et contrôle d'accès,
- verrouillage systématique des portillons secondaires,
- création d'une "zone d'attente" contrôlée pour les visiteurs.

Dans beaucoup d'écoles, **un seul portillon mal fermé** suffit à rendre toute la périphérie vulnérable.

3. La volumétrie : sécuriser l'intérieur du bâtiment

La volumétrie concerne **les espaces intérieurs**, une fois l'intrus potentiellement entré dans le bâtiment.

C'est la zone la plus critique du PPMS car elle touche directement :

- la mise à l'abri,
- le confinement,
- les capacités d'alerte,
- la protection des élèves et du personnel.

Objectifs de la volumétrie :

- détecter immédiatement une intrusion,
- confiner efficacement les élèves,
- empêcher la visibilité extérieure intérieure,
- ralentir la progression dans le bâtiment.

Points à analyser :

- **salles de confinement** : sont-elles invisibles depuis l'extérieur ?
- **vitrages** : transparence, visibilité directe, résistance au choc.
- **portes et serrures** : verrouillables rapidement et en toute sécurité.



- **circulations internes** : possibilités de se regrouper ou de s'isoler.
- **systèmes d'alerte** : alarme anti-intrusion, commandes accessibles à tout adulte.
- **communications** : téléphone, radios, signal sonore.

Mesures possibles :

- installation de **films de sécurité anti-effraction** (conformes EN 356),
- **opacification** des vues sensibles (film occultant PPMS),
- **renforcement** ou remplacement des serrures de classe,
- **signalisation** claire des zones de confinement,
- mise en place d'**alarmes anti-intrusion** reliées à la mairie ou au standard.

La volumétrie est aussi l'étape où **les films de sécurité et d'opacification deviennent indispensables**. Sans traitement des vitrages, aucune salle ne peut être considérée comme sécurisée.

En résumé

Les trois couches — périphérie, périmétrie, volumétrie — sont **la colonne vertébrale** du PPMS Attentat/Intrusion.

Elles permettent de structurer la protection d'un établissement :

- de l'extérieur → vers l'enceinte → puis vers le bâtiment
- du général → vers le critique → puis vers le vital
- du dissuasif → vers le préventif → puis vers le protecteur

Elles servent aussi à prioriser les travaux sans se disperser.

5 : Accès & flux : comment protéger les entrées et rendre l'école non franchissable ?

Dans la majorité des intrusions recensées dans les écoles, l'individu n'a pas "forcé" l'établissement : il est simplement **entré par un accès mal contrôlé**.

C'est pourquoi la sécurisation des accès est l'un des piliers du PPMS Attentat/Intrusion : si les entrées sont maîtrisées, **90 % des risques sont déjà réduits**.

Ce chapitre détaille comment protéger efficacement chaque point d'entrée et organiser les flux pour rendre l'école **non franchissable**, sans transformer l'accueil en forteresse.

1. Le contrôle des accès : la première barrière de sécurité

Un établissement peut avoir :

- 1 entrée officielle,
- mais souvent 4 à 7 points d'accès réels (portillons, portes latérales, cantine, locaux techniques, issues de secours).

La question à poser est simple :

→ Qui peut entrer, quand, et par où ?

Un PPMS efficace repose sur une règle fondamentale :

moins il y a d'entrées actives, plus la sécurité est maîtrisable.

À vérifier dans chaque école :

- Portail principal contrôlé ?
- Portillons secondaires fermés en permanence ?
- Accès cantine verrouillé hors service ?
- Issues de secours protégées et sous contrôle ?
- Entrée du personnel identifiée et verrouillable ?

Dans beaucoup d'établissements, **les accès sont multiples... mais les responsabilités mal définies**.

2. Le sas d'entrée : un filtre indispensable



Le sas est devenu un standard dans les établissements modernes.

Pourquoi ? Parce qu'il :

- ralentit l'intrus,
- oblige à un premier contact visuel,
- permet de filtrer les visiteurs un par un,
- évite l'intrusion "à la volée".

Même un sas simple (double porte à ouverture différée) améliore déjà massivement la sécurité.

Dans un sas bien conçu :

- la porte extérieure est toujours verrouillée,
- la porte intérieure n'est déverrouillée qu'après identification,
- l'accueil a un contrôle direct (visiophone, badge, ouverture électrique).

Dans beaucoup d'écoles, il n'y a pas de sas :

→ un visiteur peut entrer directement dans le hall.

C'est une **vulnérabilité MAJEURE**.

3. Le visiophone : l'outil le plus rentable et le plus simple à installer

Un visiophone bien positionné transforme complètement la gestion des accès :

- **identification visuelle**
- **contrôle des personnes entrant**
- **registre automatique des passages (sur certains modèles)**
- **simplification du travail d'accueil**

Pour être efficace, il doit être :

- accessible depuis le bureau de direction / secrétariat,
- placé face au visiteur et non sur le côté,
- couplé à une porte verrouillable électriquement.

Un visiophone + porte verrouillable = **sécurisation économique et efficace**.

4. Les portails et portillons : éviter l'effet "fausse fermeture"

La plupart des intrusions opportunistes se font ainsi :

un portillon reste entrouvert pendant la récréation ou le nettoyage.

Erreurs fréquentes :

- portillons laissés ouverts "juste quelques minutes",
- portails non verrouillés pendant les livraisons,
- accès cantine ouverts en continu.

Mesures simples :

- fermeture systématique hors temps d'entrée / sortie,
- installation de ferme-portes automatiques,
- ajout d'un verrou magnétique,
- contrôle régulier pendant les récréations.

Un portillon ouvert = toute la périphérie compromise.

5. Organiser les flux : éviter les foules exposées

Les moments où les élèves se regroupent sont les plus sensibles :

- entrée du matin,
- sortie de l'après-midi,
- cantine,
- goûter,
- pluie (abris bondés),



- sorties scolaires.

Un PPMS efficace doit analyser ces flux et les **répartir** :

Solutions possibles :

- ouvrir plusieurs portails à l'entrée pour répartir les familles,
- décaler légèrement les horaires entre classes,
- utiliser des couloirs différenciés,
- limiter l'accès direct aux salles depuis la rue.

L'objectif est de réduire la densité, donc la vulnérabilité.

6. Les visiteurs : comment filtrer sans désorganiser l'école

Chaque visiteur doit passer par une procédure simple mais stricte :

1. **Interphone ou visiophone**
2. **Identification**
3. **Déverrouillage de la première porte**
4. **Attente dans la zone du sas**
5. **Accueil par un adulte référent**

Simplicité + cohérence = efficacité.

Dans de nombreuses écoles, les visiteurs entrent encore **sans contrôle**, ce qui va explicitement à l'encontre des préconisations PPMS.

7. Les accès techniques : le maillon faible oublié

- Locaux concernés :
- chaufferie,
- locaux poubelles,
- portes latérales de préau,
- entrepôts municipaux collés à l'école,
- portes menant à la cantine.

Dans des centaines d'établissements, ces portes sont :

- peu surveillées,
- mal verrouillées,
- accessibles depuis la rue.

Ce sont les **premiers accès testés par un intrus**.

8. Prioriser les travaux : par où commencer ?

Voici l'ordre logique recommandé :

- 1) Contrôle des accès principaux**
(portail, portillon, serrure, interphone)
- 2) Création ou amélioration du sas**
(si possible)
- 3) Sécurisation des accès secondaires**
(verrouillage systématique)
- 4) Amélioration de la visibilité**
(caméras, éclairage)
- 5) Organisation des flux**
(réduction des regroupements)

C'est la séquence la plus rentable et la plus simple à mettre en place.



En résumé

Un établissement "non franchissable" n'est pas une forteresse.
C'est un établissement où :

- les accès sont **identifiés**,
- les visiteurs sont **filtrés**,
- les flux sont **gérés**,
- les portes sont **sous contrôle**,
- les points faibles sont **verrouillés**.

Un intrus ne franchit pas un accès sécurisé. Il franchit **un accès oublié**.



6. Alerte & confinement – mettre en place des procédures qui fonctionnent vraiment.

Même avec une bonne sécurité extérieure, une intrusion peut survenir.

Dans ce cas, **le temps de réaction** devient le facteur le plus important.

Et ce temps de réaction dépend entièrement de deux choses :

1. **comment l'alerte est déclenchée**,
2. **comment le confinement est organisé**.

Ce chapitre explique comment mettre en place des procédures simples, rapides et réellement opérationnelles — celles qui font la différence dans les premières minutes d'une urgence.

1. L'alerte doit être immédiate, accessible et sans ambiguïté

Le PPMS impose un système d'alerte anti-intrusion **distinct** de l'alarme incendie.

Pourquoi ? Parce que ces deux signaux entraînent des **comportements opposés** :

- Incendie → évacuation
- Intrusion → confinement

Un système mal différencié est un risque majeur.

Critères d'une alerte efficace :

- **déclencheable depuis plusieurs points** (pas uniquement le bureau du directeur),
- **simple à activer** (bouton, télécommande, interrupteur),
- **audible dans tous les bâtiments**,



- **compris par tous les adultes,**
- **différent du signal incendie** (son distinct, message vocal, tonalité spécifique).

Erreur fréquente :

→ L'onde sonore ne couvre pas les préaux ou la cour.
Résultat : les adultes dehors ne savent pas qu'un confinement est en cours.

Une alerte doit toucher **100 % du personnel en 1 seconde.**

2. Chaque adulte doit pouvoir déclencher l'alerte

L'époque où seul le directeur gérait tout est révolue.
La règle moderne est simple :

toute personne témoin d'un danger peut et doit déclencher l'alerte.

Cela évite :

- la perte de temps,
- la recherche du directeur,
- les malentendus,
- la paralysie face à une situation grave.

Un bouton accessible dans chaque bâtiment change tout.

3. Le confinement : la procédure la plus mal comprise... et la plus vitale

Contrairement à l'incendie, le confinement vise à **rester à l'intérieur et se rendre invisible.**

Un confinement efficace implique 5 actions immédiates :

- Fermer à clé la porte de la classe
- Opacifier les fenêtres et oculus
- Éloigner les élèves de la porte et des vitres
- Couper toute source lumineuse
- Garder le silence

Simple en théorie.

Très difficile sans entraînement.

4. Identifier les vraies salles de confinement (et éliminer les fausses)

Beaucoup d'écoles désignent des salles de confinement... qui ne sont **pas du tout conformes.**

Une salle est utilisable seulement si :

- elle n'est **pas visible** depuis l'extérieur,
- elle **peut se verrouiller**,
- elle **possède une porte solide**,
- les vitrages peuvent être **opacifiés instantanément**,
- elle peut accueillir une **classe entière**.

Erreurs fréquentes :

- salles vitrées donnant sur la rue → inutilisables
- couloirs → impossibles à sécuriser
- dortoirs de maternelle avec grandes baies → trop exposés
- locaux techniques → trop petits ou dangereux

Dans la majorité des écoles, il faut **désigner de nouvelles salles** pour être conforme.

5. La question des vitrages : un point critique du confinement

Un confinement est impossible si l'intérieur est visible.

C'est pourquoi le PPMS recommande explicitement :



- l'opacification des vues sensibles,
- la protection des vitrages,
- des solutions résistantes au choc,
- l'impossibilité pour l'intrus d'observer l'intérieur.

Solutions adaptées :

- films occultants PPMS,
- films de sécurité EN 356,
- vitrages feuillettés,
- dispositifs d'occultation invisibles.

Un vitrage transparent = une salle inutilisable en confinement.

C'est le point faible numéro 1 du PPMS.

6. Former le personnel : la clé d'un PPMS réellement efficace

Les adultes sont le facteur décisif.

Même un PPMS parfait sur le papier est inutile si le personnel :

- ne sait pas où se diriger,
- ne connaît pas les salles de confinement,
- ne comprend pas le signal d'alerte,
- n'a jamais répété l'exercice.

Le PPMS n'est pas un document administratif :

□ c'est un **automatisme collectif**.

Ce que le personnel doit savoir instantanément :

- comment déclencher l'alerte,
- où confiner sa classe,
- comment opacifier les vitrages,
- comment se positionner avec les élèves,
- comment vérifier le silence et la sécurité,
- quoi faire en cas d'élève hors de la classe.

Chaque adulte doit connaître **son rôle et ses gestes**.

7. L'importance de l'exercice annuel (et pourquoi il est souvent mal réalisé)

L'exercice PPMS est obligatoire une fois par an.

Mais dans la pratique, beaucoup d'écoles :

- le réalisent trop vite,
- ne vérifient pas les temps de réaction,
- ne testent pas la fermeture des portes,
- n'opacifient pas les vues,
- ne simulent pas la présence d'élèves en déplacement.

Un bon exercice doit tester :

- la rapidité du signal d'alerte
- la capacité à confiner les classes en < 1 minute
- la fermeture effective des portes
- l'opacification des fenêtres
- la gestion des élèves isolés
- la communication interne entre adultes

Un exercice "pour faire plaisir" ne sert à rien.

Un exercice réaliste crée des réflexes.

8. Le rôle des directeurs, municipalités et référents sécurité

L'alerte et le confinement ne reposent pas uniquement sur le personnel enseignant.



Les municipalités doivent garantir :

- les dispositifs d'alerte,
- les serrures sécurisées,
- les aménagements intérieurs,
- l'opacification des vitrages.

Le référent police/gendarmerie doit :

- valider le PPMS,
- vérifier les zones de confinement,
- tester les accès.

Le directeur doit :

- coordonner les acteurs,
- connaître chaque procédure,
- organiser les exercices,
- ajuster le PPMS selon le diagnostic.

La sécurité scolaire est collective.

En résumé

Une école sécurisée est une école où :

- l'alerte est déclenchable instantanément,
- le signal est compris de tous,
- les salles de confinement sont réellement utilisables,
- les vitrages sensibles sont protégés ou opacifiés,
- le personnel est formé,
- les exercices sont réalistes,
- les procédures sont simples et connues.

Le confinement n'est pas un réflexe naturel :

il se construit, il s'entraîne, et il devient opérationnel avec des procédures claires.

7. Vitrages & opacification – les solutions simples pour respecter le PPMS sans exploser le budget.

Lors d'un confinement, la règle est absolue :

→ aucune salle ne doit être visible depuis l'extérieur.

Pourtant, la majorité des écoles disposent :

- de classes visibles depuis la rue,
- de portes vitrées transparentes,
- de couloirs vitrés donnant sur l'extérieur,
- de bureaux administratifs exposés,
- d'oculus non protégés,
- de grandes baies vitrées au rez-de-chaussée.

Dans de nombreux diagnostics PPMS, les vitrages constituent le point faible n°1.

C'est également l'un des volets les plus simples à corriger — à condition de connaître les bonnes solutions.

Ce chapitre fait le point sur :

- les obligations liées aux vitrages,
- les différentes solutions d'opacification,
- les films de sécurité conformes PPMS,
- la résistance anti-effraction,
- les erreurs fréquentes à éviter,
- et comment optimiser le budget des collectivités.



1. Pourquoi le PPMS insiste autant sur les vitrages ?

Parce qu'un vitrage transparent :

- permet d'observer les mouvements depuis l'extérieur,
- révèle la présence et la position des élèves,
- empêche tout confinement efficace,
- peut être brisé facilement si non renforcé,
- rend visible une salle censée être sécurisée.

Un PPMS peut être excellent sur le papier...
mais **inutile si les vitrages ne sont pas traités.**

2. Les types de vitrages présents dans les écoles (et ce qu'ils impliquent)

Chaque contexte nécessite une réponse différente.

Les diagnostics révèlent généralement quatre catégories :

a) Vitrages donnant sur la rue

Ce sont les plus sensibles.

Ils doivent être **opacifiés** et **renforcés**.

b) Baies vitrées du rez-de-chaussée (cour / abords)

Souvent de grande taille → vulnérabilité élevée.

c) Portes vitrées et oculus

Fréquemment oubliés alors qu'ils exposent l'intérieur.

d) Cloisons intérieures vitrées

Elles doivent être protégées si elles sont visibles depuis un accès.

Un PPMS efficace commence par **cartographier** tous ces points.

3. L'opacification : l'exigence clé pour garantir le confinement

Le PPMS impose l'absence totale de visibilité depuis l'extérieur dans les salles de confinement.
Pour cela, deux solutions principales :

Solution 1 : les films occultants (opacification permanente)

Ils transforment instantanément un vitrage :

- en surface blanche uniforme,
- totalement non transparente,
- impossible à observer de l'extérieur.

→ Avantages :

- coût très faible,
- installation rapide,
- très durable,
- résultat immédiat,
- compatible avec la majorité des vitrages.

→ Idéal pour :

- salles de classe donnant sur la rue,
- dortoirs de maternelle,
- bureaux visibles depuis l'extérieur.

Solution 2 : les films dépolis (intimité + lumière naturelle)

Le film dépoli :



- garantit l'intimité,
- laisse passer la lumière,
- masque les silhouettes,
- offre un rendu esthétique discret.

→ Idéal pour :

- portes vitrées,
- oculus,
- couloirs visibles depuis l'extérieur,
- cloisons intérieures vitrées.

C'est une solution très populaire car elle combine :

sécurité + luminosité + esthétique.

4. Les films de sécurité anti-effraction : indispensables au rez-de-chaussée

Un vitrage non renforcé se brise en quelques secondes.

C'est pourquoi de nombreuses préconisations PPMS recommandent l'ajout :

d'un film de sécurité conforme EN 356.

Ce type de film :

- retarde l'intrusion,
- maintient les éclats en place,
- empêche le passage rapide,
- protège les enfants en cas de bris.

→ Pour être utile, un film de sécurité doit :

- mesurer entre **175 et 300 microns**,
- être certifié **EN 356** (anti-effraction),
- être posé correctement.

→ À éviter absolument :

- les films "anti-casse" non certifiés vendus sur internet,
- les solutions décoratives à la place d'un film de sécurité,
- les films solaires confondus avec des films sécurité.

5. Combiner occultation + sécurité : la solution PPMS la plus complète

Dans certains cas (notamment zones très sensibles), il est pertinent de :

- **opacifier** les vues
- **renforcer** le vitrage contre l'effraction.

Cela permet à la fois :

- un confinement efficace,
- une résistance au choc,
- une mise en conformité complète.

6. Les erreurs fréquentes des écoles (et comment les éviter)

Oublier d'opacifier les vitrages visibles depuis la rue

→ Le confinement devient impossible.

Choisir un film trop fin (50 microns)

→ Aucun effet anti-effraction.

Opacifier sans diagnostic

→ Certaines vues doivent rester visibles selon les zones du PPMS.



Confondre film solaire et film sécurisé

→ Un film teinté ne protège pas des regards ni du choc.

Laisser les portes vitrées transparentes

→ Un intrus repère immédiatement la présence d'élèves.

Ignorer l'extérieur du bâtiment

→ Les grandes baies exposées doivent être traitées en priorité.

7. Le traitement des vitrages : un levier budgétaire très rentable

Par rapport aux autres travaux PPMS :

- portails,
- clôtures,
- systèmes d'alarme,
- serrurerie,
- aménagements intérieurs,

le traitement des vitrages est l'un des plus économiques

et l'un des plus efficaces pour améliorer immédiatement la sécurité.

C'est aussi un poste finançable via :

- DETR,
- DSIL,
- Fonds Vert,
- fonds départementaux selon les régions.

L'opacification et les films sécurité font partie des **travaux prioritaires éligibles**.

En résumé

Lorsqu'un établissement réalise son PPMS, les vitrages deviennent rapidement une priorité car ils jouent un rôle déterminant :

- protéger les occupants,
- garantir l'invisibilité de la salle,
- ralentir une intrusion,
- sécuriser les zones sensibles.

Avec les bonnes solutions (films occultants, dépolis, sécurité EN 356), on peut **renforcer massivement la sécurité**... sans engager de lourds travaux et en maîtrisant le budget.



8. Former, organiser, entraîner : comment préparer le personnel et les élèves à une vraie urgence ?

Un PPMS peut être parfaitement rédigé, validé, affiché, relié.

Mais si, en situation réelle, personne ne sait quoi faire, il ne sert à rien.

Ce chapitre met en lumière un point essentiel souvent sous-estimé :
la préparation humaine est plus importante que les procédures.

Une école est un organisme vivant.

Ce sont les adultes — pas les documents — qui font la sécurité.

Et leur capacité à réagir dépend de trois leviers :

1. **être formés,**
2. **être organisés,**
3. **avoir déjà répété les gestes.**

Voyons comment construire un PPMS réellement opérationnel.

1. Former les adultes : la condition indispensable

Les enseignantes, ATSEM, AESH, surveillants, agents techniques, bénévoles, directeurs...

Toutes ces personnes sont **parties prenantes du PPMS.**

Un personnel non formé = un PPMS inutilisable.

→ **Ce que chaque adulte doit maîtriser :**

- reconnaître immédiatement le signal “intrusion” (pas le confondre avec l’incendie),
- savoir comment déclencher l’alerte,
- savoir où confiner sa classe,
- savoir comment verrouiller sa porte,
- maîtriser l’opacification des vues,
- gérer les élèves en situation de stress,
- rester silencieux et calme,
- savoir quoi faire si un élève est hors de la classe au moment de l’alerte.

→ **À transmettre absolument :**

- aucune improvisation,
- suivre les gestes prévus,



- éviter les déplacements inutiles,
- communiquer uniquement avec les responsables identifiés.

Erreur fréquente :

- ⇒ Former uniquement le directeur et penser que "tout le monde saura".

2. Organiser les rôles : qui fait quoi, exactement ?

Un PPMS bien fait n'est pas un document "général".

Il attribue clairement des rôles.

Exemple d'organisation efficace :

- **Le directeur** : coordination générale, lien avec mairie/police.
- **Les enseignants** : confinement des élèves, fermeture des portes.
- **Les ATSEM / AESH** : support et regroupement des enfants.
- **L'agent d'accueil** : contrôle de l'accès principal.
- **Les agents techniques** : vérification des accès secondaires.
- **Un adulte référent** : confirmation du signal et communication.
- **Un binôme désigné** : prise en charge des élèves isolés.

Chaque personne doit connaître son rôle **sans avoir à y réfléchir**.

→ « *rendre l'exécution aussi simple que possible* »

3. Entrainer les équipes : là où tout se joue vraiment

Un PPMS qui n'a jamais été testé ne fonctionnera pas.

L'exercice n'est pas seulement une obligation légale, c'est :

- un test,
- un révélateur de faiblesses,
- un moyen de créer des automatismes.

→ Fréquence recommandée :

- 1 exercice officiel par an (obligatoire)
- 1 ou 2 simulations internes "courtes", sans prévenir les enfants,
- des micro-entraînements (verrouillage de porte, opacification).

L'exercice doit mesurer trois choses :

1. le temps entre le signal et la réaction des classes,
2. la capacité à fermer les accès et opacifier les vues,
3. la gestion des élèves en déplacement (WC, couloir, récréation).

Les écoles les plus efficaces sont celles qui :

- réalisent de vrais exercices réalistes,
- chronomètrent les réactions,
- identifient les problèmes,
- corrigent immédiatement.

4. Préparer les élèves : un équilibre entre sécurité et sérénité

Les enfants doivent comprendre **quoi faire**, sans être effrayés.

→ Pour les maternelles :

- jeux d'imitation,
- "cache-cache silencieux",
- explications très simples.

→ Pour les primaires :

- consignes claires : se regrouper / se taire / s'éloigner des fenêtres,



- répétitions régulières.

→ Pour les collégiens et lycéens :

- compréhension du sens des consignes,
- responsabilisation,
- gestion autonome en salle sans adulte.

Principe essentiel :

expliquer simplement, rassurer, entraîner, sans dramatiser.

5. Documenter les procédures : un PPMS lisible et utilisable

Un PPMS efficace ne doit pas être :

- trop long,
- trop technique,
- trop théorique.

Il doit être **utilisable immédiatement**.

Un bon PPMS contient :

- des consignes en une page par salle,
- des plans d'accès clairs,
- la liste des salles de confinement,
- la procédure d'alerte,
- les responsabilités,
- un tableau de contact urgence.

→ Ce qui fonctionne très bien :

- **affiches discrètes** dans chaque salle,
- **fiches plastifiées** dans le bureau du directeur,
- **plans simplifiés** dans la salle des maîtres.

6. Communiquer avec les familles : un équilibre nécessaire

Les familles doivent :

- comprendre qu'un PPMS existe,
- savoir que l'école est formée,
- avoir confiance dans les procédures,
- être informées des exercices.

Mais l'école n'a pas à :

- détailler l'ensemble des dispositifs,
- créer de l'inquiétude inutile,
- dévoiler les zones de confinement.

La communication doit être **sobre et rassurante**.

7. Préparer les scénarios particuliers : les cas critiques

Un PPMS doit prévoir des situations réelles :

- classe en déplacement vers la cantine,
- élèves en récréation,
- élèves aux toilettes,
- enseignant absent,
- remplaçants non formés,
- personnel en effectif réduit.

La question clé :



Que se passe-t-il si l'alerte sonne maintenant, tout de suite ?

C'est cette question qui doit guider la préparation.

En résumé

Préparer les adultes et les élèves, c'est créer un réflexe collectif.

Un PPMS n'est pas un dossier administratif : c'est une **culture d'établissement**.

- Une école prête est une école où :
- chacun connaît son rôle,
- chacun sait comment réagir,
- les élèves comprennent la consigne,
- les exercices sont réguliers,
- les gestes sont automatisés.

9. Aides & financements : comment obtenir jusqu'à 80 % de prise en charge des travaux ?

Pour beaucoup de communes, la question n'est pas :

« Faut-il sécuriser l'école ? »

mais plutôt :

« Comment financer tout ça ? »

Bonne nouvelle : le PPMS Attentat/Intrusion fait partie des travaux **les mieux subventionnés** par l'État.

Des dispositifs dédiés existent, souvent méconnus, et permettent de réduire le coût des travaux **de 20 à 80 %**, selon la nature du projet.

Ce chapitre explique simplement :

- les aides disponibles,
- ce qui est finançable,
- les taux de prise en charge,
- comment monter un dossier solide.

1. Les 3 dispositifs nationaux majeurs : DETR, DSIL, Fonds Vert

Les collectivités se sentent souvent perdues face aux dispositifs d'aides.

Pourtant, tout se résume à trois leviers principaux.

a) La DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

→ Pour les communes rurales et semi-rurales

C'est l'aide la plus classique et la plus utilisée.

Travaux finançables :

- sécurisation des accès,
- portails, clôtures, treillis soudés,
- systèmes d'alerte,
- vidéosurveillance,
- films occultants et sécurité pour vitrages,
- rehaussement de clôture,
- création de sas.

→ Taux de prise en charge :

- **20 % à 50 %**, selon les départements.

b) La DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

→ Pour les projets structurants ou urgents

Elle cible les travaux prioritaires, souvent liés :



- à la transition écologique,
- à la sécurité des personnes,
- aux bâtiments publics.

→ Taux de prise en charge :

- **25 % à 40 % en moyenne,**
- parfois **jusqu'à 60 %** pour les projets urgents validés par le préfet.

c) Le Fonds Vert

→ Pour les projets améliorant isolation, confort et sécurité

Initialement pensé pour la transition écologique, le Fonds Vert finance aussi des travaux "passifs" qui améliorent :

- la sécurité,
- la performance énergétique,
- la résilience des bâtiments.

Finançable :

- films de sécurité (renforcement des vitrages),
- opacification (réduction de la chaleur → gain énergétique),
- portes renforcées,
- aménagements extérieurs réduisant la vulnérabilité.

Taux :

- 20 % à 80 %, selon les projets et les priorités régionales.

2. Travaux finançables : ce que l'État prend réellement en charge

Pour éviter la confusion, voici une liste claire des travaux **éligibles** :

Sécurisation extérieure (périphérie & périmétrie)

- portails et portillons renforcés,
- clôtures anti-escalade,
- éclairage sécuritaire,
- vidéoprotection,
- contrôle d'accès,
- création d'un sas d'entrée.

Sécurisation intérieure (volumétrie)

- alarmes attentat/intrusion,
- renforcement des portes,
- protections balistiques ponctuelles,
- opacification des vitrages,
- films de sécurité anti-effraction (EN 356),
- déflecteurs de vues depuis l'extérieur.

Travaux annexes

- remise aux normes de circulations sensibles,
- amélioration des zones de confinement,
- réaménagement ponctuel pour réduire la visibilité.

Autrement dit :

tout ce qui contribue à la sécurité des élèves est finançable.

3. Comment optimiser son dossier pour maximiser les chances de financement ?

La clé d'un dossier accepté se résume à trois priorités :

1. Démontrer l'urgence



- diagnostics existants,
- incidents passés,
- points faibles identifiés,
- photos des vulnérabilités.

2. Prouver la conformité au PPMS/Vigipirate

Plus un projet répond à une obligation réglementaire, plus il a de chances d'être financé.

3. Présenter un projet clair et chiffré

Les dossiers rejetés sont presque toujours :

- confus,
- incomplets,
- sans priorisation,
- ou mal justifiés.

Un dossier solide = un dossier simple.

4. Ce que les services de l'État regardent réellement

Les préfectures analysent quelques critères clés :

la pertinence :

→ "Ce projet améliore-t-il réellement la sécurité ?"

la cohérence :

→ "Le projet s'intègre-t-il dans un PPMS validé ?"

la priorisation :

→ "Les travaux proposés ciblent-ils les zones les plus sensibles ?"

la proportionnalité :

→ "Le coût est-il adapté à l'établissement ?"

l'impact budgétaire :

→ "Le projet est-il finançable dans le cadre départemental ?"

Un projet clair = un projet financé.

5. Les erreurs fréquentes dans les demandes d'aides

Elles sont récurrentes :

Proposer un projet trop ambitieux non phasé

Solution : prioriser les zones les plus exposées.

Absence de diagnostic PPMS

Solution : joindre un diagnostic complet (ou synthèse).

Mélanger sécurité et esthétique

Solution : ne présenter que les travaux liés à l'obligation PPMS.

Sous-estimer le besoin réel

Solution : chiffrer correctement chaque lot.

Dossier déposé trop tard

Solution : respecter le calendrier préfectoral (généralement janvier → mars).

6. Combiner plusieurs aides : la stratégie gagnante

Les communes peuvent cumuler :

- DETR + Fonds Vert



- ou DSIL + Fonds Vert

certaines aides départementales ou régionales

Ce cumul permet d'obtenir **50 à 80 %** de prise en charge sur un projet PPMS complet.

Exemple simple :

Film occultant PPMS + film sécurité EN 356
→ éligible Fonds Vert et DETR.

7. Les écoles ne sont pas seules : un accompagnement existe

Le portail officiel <https://aides-territoires.beta.gouv.fr> recense toutes les aides en cours.

Les mairies peuvent également être accompagnées par :

- les référents sécurité (police/gendarmerie),
- les services départementaux,
- les préfectures,
- les partenaires techniques,
- les réseaux d'ingénierie territoriale.

Un bon accompagnement administratif multiplie les chances de financement.

En résumé

Sécuriser une école n'est pas un luxe : c'est une obligation réglementaire.

Mais c'est aussi un domaine **massivement finançable**, à condition de :

- cibler les travaux prioritaires,
- monter un dossier clair,
- justifier la conformité au PPMS,
- solliciter les bons dispositifs.

Avec les aides actuelles, une commune peut obtenir :

- **20 à 40 % via DETR**
- **30 à 60 % via DSIL**
- **20 à 80 % via le Fonds Vert**

De quoi financer les travaux essentiels — sans grever le budget municipal.

10. Nos recommandations Dexypro : choix des films adaptés aux écoles

Après un diagnostic complet, la question cruciale arrive :

« *Qu'est-ce qu'on fait d'abord ?* »

Dans la réalité, les communes doivent composer avec :

- des budgets limités,
- des calendriers serrés,
- des écoles parfois anciennes,
- des contraintes de personnel,
- des délais administratifs.

Bonne nouvelle : un PPMS efficace ne nécessite **pas de tout faire en une fois**.

Il demande d'avancer dans le bon ordre.

Ce chapitre vous donne le plan d'action en 6 étapes, applicable à toutes les écoles, quelle que soit leur taille.

1. Étape 1 — Contrôler les accès : sécuriser l'entrée principale

C'est la priorité numéro 1.

Un intrus n'a pas besoin de grimper une clôture... il entre tout simplement par l'accès principal.



→ Objectifs :

- rendre l'entrée non franchissable,
- filtrer les visiteurs,
- ralentir toute tentative d'intrusion.

→ Actions à réaliser en premier :

- porte verrouillable électriquement,
- visiophone fonctionnel,
- création ou amélioration du sas,
- fermeture systématique du portillon secondaire.

Pourquoi commencer par là ?

Parce que 90 % des intrusions opportunistes viennent d'un **accès ouvert ou non contrôlé**.

2. Étape 2 — Sécuriser la périphérie : clôtures, portails, abords

Une fois l'entrée contrôlée, il faut empêcher l'accès facilité à l'enceinte.

→ Priorités :

- remplacement des grillages faibles par du treillis soudé,
- rehaussement de clôtures trop basses,
- verrouillage des portails extérieurs,
- suppression des "facilitateurs d'escalade".

→ Objectif :

rendre l'approche difficile et visible.

Cette étape est généralement financée via DETR / DSIL.

3. Étape 3 — Traiter les vitrages : occultation + sécurité

C'est LA mesure la plus rentable et la plus efficace pour le confinement.

→ À traiter en priorité :

- vues donnant sur la rue,
- grandes baies vitrées,
- portes vitrées et oculus,
- cloisons intérieures exposées.

→ Deux objectifs :

- opacifier pour empêcher la visibilité intérieure,
- renforcer pour retarder l'effraction.

Les films occultants + films sécurité EN 356 sont souvent le meilleur rapport sécurité / coût / délai.

4. Étape 4 — Identifier et préparer les salles de confinement

Une école peut avoir un excellent PPMS sur le papier...
mais aucune salle réellement utilisable.

→ Étapes concrètes :

- sélectionner les salles invisibles depuis l'extérieur,
- vérifier la possibilité de verrouiller la porte,
- opacifier les vitrages,
- prévoir la capacité d'accueil complète d'une classe,
- afficher discrètement les consignes.

→ Conseils :



- toujours avoir au moins deux salles par bâtiment,
- éviter les salles vitrées ou trop exiguës.

Cette étape transforme un **PPMS théorique en PPMS opérationnel**.

5. Étape 5 — Déployer l'alerte & la communication interne

Une procédure n'a de valeur que si l'alerte peut être déclenchée immédiatement et entendue partout.

→ **À déployer :**

- alarme attentat/intrusion (distincte de l'incendie),
- déclencheurs accessibles dans plusieurs bâtiments,
- consignes claires pour tous les adultes,
- signaux testés pendant les exercices.

→ **À vérifier :**

- couverture sonore dans les préaux,
- audibilité dans les classes isolées,
- accessibilité pour tout adulte (pas seulement le directeur).

Cette étape garantit la **réactivité**.

6. Étape 6 — Former, organiser, entraîner

C'est l'étape qui transforme les installations techniques en capacité réelle de protection.

→ **À mettre en place :**

- formation annuelle du personnel,
- consignes claires pour les nouveaux arrivants,
- exercices réalistes (1 obligatoire + 1 ou 2 internes),
- analyse post-exercice : "qu'est-ce qui a bloqué ?",
- mise à jour du PPMS en fonction des retours.

→ **Ce qui fait la différence :**

- Une équipe formée réagit en moins de 60 secondes.

Une équipe non entraînée peut mettre 4 à 5 minutes, ce qui est incompatible avec une urgence réelle.

7. La feuille de route simple pour les communes (le résumé en 6 lignes)

1. **Sécuriser** l'accès principal
2. **Renforcer** la périphérie (clôtures, portails)
3. **Traiter** les vitrages (opacification + sécurité)
4. **Créer ou valider** les salles de confinement
5. **Installer** un système d'alerte clair et distinct
6. **Former et entraîner** tout le personnel

Ce plan d'action est le seul compatible avec une mise en conformité rapide et logique.

En résumé

Prioriser les actions PPMS n'est pas une question de budget mais de séquence.

En avançant étape par étape, une école peut devenir beaucoup plus sûre :

- sans travaux démesurés,
- sans immobiliser des bâtiments,
- sans dépasser les budgets municipaux,
- tout en respectant les préconisations nationales.



Conclusion

La sécurité scolaire n'est jamais le fruit d'une seule mesure, mais d'un ensemble cohérent d'actions : contrôler les accès, renforcer l'enceinte, traiter les vitrages, préparer les salles de confinement, installer une alerte efficace et entraîner régulièrement les équipes.

Avec une bonne méthode, un diagnostic clair et les aides financières disponibles, chaque commune peut mettre son école en conformité sans complexité inutile.

Le PPMS n'est pas un document administratif : c'est un outil opérationnel.

Et lorsqu'il est compris, organisé et partagé par toute la communauté éducative, il devient un véritable levier de protection pour les élèves comme pour les personnels.